

La fusion des cercles scolaires interpelle

Morat » Les parents d'élèves du futur cercle Morat-Cressier redoutent les transports.

Si quelques inquiétudes ont pointé, l'ambiance était globalement «bonne» lundi à Morat, lors de l'assemblée générale du conseil des parents, selon sa présidente Camille Tissot. Au menu figurait en effet, outre la présentation de ce conseil dont la création s'inscrit dans le cadre de la nouvelle loi scolaire, une information sur la réunion des cercles scolaires de Morat et Cressier.

Lors de sa présentation à Cressier, le sujet avait suscité des remous (*La Liberté* du 16 mars). Pour rappel, le cercle scolaire francophone de Cressier, trop petit selon la nouvelle loi, va fusionner avec celui de Morat, devenant bilingue par la même occasion. Une demande de dérogation, adressée à la Direction de

l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS), a été refusée, puis des citoyens ont lancé une pétition fin 2016, visant à la tenue d'une assemblée où le sujet serait voté. Enfin, en février, 31 opposants ont fait recours auprès de la Préfecture du Lac contre la décision du Conseil communal de signer, en août, la convention de fusion.

A Morat, l'ambiance était plus calme, mais les questions des quelque huitante personnes présentes non moins nombreuses. «La fusion des cercles scolaires n'est pas un point de préoccupation des parents», selon le conseiller communal moratois Alexander Schroeter. «Les questions concernaient plutôt la date à laquelle ils sauraient où les enfants seraient scolarisés.» En effet, deux classes de 5H et 6H restent en attente, ne sachant si les élèves iront à Cressier ou Mo-

rat. Leurs effectifs réservent la possibilité d'ouvrir une troisième classe ou équilibrer en transférant des élèves. La DICS tranchera le 15 mai.

Les parents ont aussi exprimé des inquiétudes relatives aux transports: «On compte sur la direction pour mettre en place une ligne de bus la plus directe possible», relève la présidente, précisant que la direction s'est engagée à le faire et a par ailleurs expliqué vouloir mettre sur pied un service de parrains-marraines (les plus grands aident les plus petits à prendre le bus pour se rendre à l'école).

Et Camille Tissot de rassurer les parents, tout en comprenant leurs préoccupations: «Les élèves vont déjà à Courgevoux dès la 7H-8H. Les Moratois font donc ce trajet quotidiennement. C'est devenu une habitude et cela se

passé bien. J'espère que, dans quelques années, il en ira de même pour Cressier, que cela devienne naturel.» Quant aux problèmes de comportement survenus parfois dans le bus Morat-Courgevoux, les parents ont suggéré d'engager un adulte pour surveiller le bus, idéalement retraité. Une initiative soutenue par le conseil des parents.

La présidente salue finalement l'impact positif que ce changement aura sur les effectifs moratois, frisant parfois les 28 élèves par classe: «Avec l'introduction de plusieurs classes par niveau, nous aurons des effectifs plus réduits. Une bonne chose pour nos enfants.» Quant au cercle scolaire francophone de Morat, qui n'était que de huit classes, «il sera renforcé avec l'arrivée des élèves de Cressier et devrait en comporter quinze à la rentrée.» » NICOLE RÜTTIMANN

Logements prêts dès octobre

Sugiez » Le district du Lac va compter d'ici dix mois vingt-sept nouveaux appartements adaptés aux seniors à Sugiez. La coopérative d'habitation du Vully, en tant que maître d'ouvrage et qui compte parmi ses sociétaires le Réseau Santé du Lac (RSL), a présenté hier le chantier, situé à côté du home du Vully et de la gare. Le premier immeuble de neuf logements devrait être prêt au 1^{er} octobre, le second pour le 1^{er} décembre et le troisième pour le 1^{er} mars 2018. Les loyers mensuels oscilleront entre 1200 francs, pour un 2,5 pièces, et jusqu'à 1520 francs pour un 3,5 pièces. Les candidats peuvent désormais s'inscrire.

Comment la coopérative vullérienne compte-t-elle trouver vingt-sept locataires alors qu'ailleurs dans le canton, les nouveaux appartements destinés aux seniors peinent à se rem-

plir? «Notre avantage est que nous proposons des loyers bon marché dont certains sont admis par l'aide sociale. Le coût de construction de plus de 10 millions (y compris le terrain) a été plafonné en fonction des loyers», précise Markus Ith, président de la coopérative et du RSL.

Fredi Schwab, administrateur, se dit optimiste. «Vingt-neuf personnes se sont dites intéressées. Nous sommes aussi dans une situation financière confortable, car nous avons pu obtenir de la part d'une association de construction, mandatée par la Confédération, un prêt d'un million sur vingt ans avec peu d'intérêt.» Le solde des 2,6 millions de fonds propres a été couvert grâce à un legs de 920 000 fr. et aux 600 000 francs versés par la commune de Mont-Vully. » DELPHINE FRANCEY

Dès ce mois, Just for Smiles fait savourer les joies de l'asphalte à des gens souffrant de déficiences

Handicap et karting, c'est compatible

« LISE-MARIE PILLER

Payerne » «Oh non, non, non!» Ce n'est qu'un casque, mais il effraie Maxime, 19 ans, qui proteste vigoureusement. Souffrant d'une mauvaise coordination et d'un léger retard mental, le jeune homme venant d'une institution romantoise se trouve au karting de Payerne, ce mardi matin. Il va s'essayer à la conduite sportive sur la plus grande piste couverte d'Europe en compagnie de deux autres jeunes en situation de handicap.

Cette sortie représente la nouvelle activité proposée par Just for Smiles, une fondation basée à Villeneuve (FR) dont le but est de proposer de la voile, de la randonnée ou du ski à des personnes souffrant de déficiences physiques ou mentales. Le groupe prévoit d'organiser 120 sorties entre mai et novembre au karting de Payerne, qui fête ses 20 ans cette année.

L'idée d'un pilote de moto

Sur la ligne de départ, Baptiste Jotterand, l'employé du karting qui va accompagner Maxime, lui passe le casque sur la tête à grand renfort de phrases rassurantes. Victoire! Le jeune homme maîtrise peu à peu son sentiment de claustrophobie.

Témoin de la scène, le pilote de moto Michaël Savary sourit. C'est lui qui est à l'origine de cette nouvelle activité: «Je voulais accompagner Just for Smiles lors d'une activité, mais je n'avais pas les permis nécessaires pour la voile ou le ski. Alors j'ai organisé deux journées au karting les années passées», explique celui qui est devenu champion du monde d'endurance dans la classe Stocksport en 2013.

De là, tout s'est enchaîné. La fondation vivant grâce à des dons privés a décidé de pérenniser l'activité grâce à un budget de 70 000 francs, en partageant les coûts avec le karting. Il a fallu équiper les lieux de rampes et adapter cinq véhi-



A Payerne, les karts peuvent monter jusqu'à 80 km/h. Longue de 900 mètres, la piste intérieure est la plus longue d'Europe. Charly Rappo

cules biplaces ainsi qu'un kart destiné aux personnes en chaise roulante. Trois employés du karting ont également été formés pour accompagner les conducteurs.

Gaz, volant et minerve

Sous la grande halle abritant la piste intérieure, l'air est limpide. Aucune odeur de cambouis ne s'élève dans le silence presque solennel. Normal, Just for Smiles a loué toute la piste, pour des raisons de sécurité.

Car si les personnes souffrant de handicap mental ou physique peuvent toutes s'es-

sayer au karting – la seule condition étant d'avoir le feu vert des personnes en charge – quelques précautions sont nécessaires. Les copilotes peuvent freiner d'urgence grâce aux doubles commandes et gèrent la vitesse.

De leur côté, les conducteurs portent des casques ainsi qu'une minerve pour protéger la nuque en cas de choc. Des sangles maintiennent le thorax.

Communiquer par gestes

Baptiste Jotterand prend place dans le kart biplace. De son côté, Maxime s'empare du vo-

lant et c'est parti! Le premier tour se déroule tout en douceur. Puis le jeune homme se prend au jeu et demande à son copilote d'accélérer.

«Il y a parfois des réflexes surprenants. Par exemple, certains peuvent oublier de relâcher le volant dans une ligne droite et je corrige alors la trajectoire», commente Baptiste Jotterand, qui communique par gestes lorsque des handicaps lourds empêchent le dialogue.

Au bout de quelques tours de piste, le kart rentre à sa base. Maxime est surexcité: «C'était trop cool! Heureusement qu'il

ne m'a pas rendu malade», plaisante-t-il en chambrant son copilote.

Cet enthousiasme réjouit Terence Wilscher, chargé de projet: «80% des sorties sont déjà réservées par des institutions romandes et bernoises», explique-t-il, ajoutant que Just for Smiles ambitionne de passer la barre des 4000 bénéficiaires annuels en 2017.

Pour sa part, l'accompagnatrice de Maxime confie que certaines dames seraient plus réticentes que les hommes, car elles trouveraient le sport trop masculin. »

«Huitante pour cent des sorties sont déjà réservées»

Terence Wilscher